

Une borne pour les voitures électriques

Une borne rapide de recharge des voitures électriques a été réceptionnée lundi sur la place Emile-Drominy de Briennon-sur-Armançon.

Issu d'une décision du conseil municipal du 24 novembre 2016, cet équipement délivre un courant alternatif et continu à 45 kW pour la charge d'un seul véhicule, permettant une récupération de 25 km en cinq minutes.

Une telle borne représente un investissement de 32.000 € financé, jusqu'à la fin de l'année, à 50 % par le SDEY et à 30 % par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le reste étant à la charge de la commune. Elle s'occupe également de la maintenance annuelle de 1.500 €. L'utilisation de la borne reste gratuite jusqu'à la fin de cette année pour les conducteurs.

« Le schéma de déploie-



CHARGE. L'utilisation de la borne reste gratuite jusqu'à la fin de cette année pour les conducteurs.

ment initial comporte cent cinquante-sept bornes dans le département jusqu'à la fin de l'année », souligne Rémy Clérin, vice-président du Syndicat départemental d'énergie de l'Yonne (SDEY). Aujourd'hui, cent quatre-vingt-dix points de charge

sont disponibles dans l'Yonne. Une borne dite normale, qui comporte deux points de charge utilisables simultanément avec une capacité à charger les deux-roues électriques, devrait également être installée à Briennon avant la fin de l'année,

près du parking poids lourds, face au canal.

La réception d'une borne normale avait lieu ce même jour à Bussy-en-Othe et d'une rapide à Hauterive, étoffant l'offre locale, après Esnon et Ormoy il y a déjà près d'un an. ■